



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Réf. 132.01/1

### ***La Ville enrichit son offre en bandes cyclables***

**Fribourg, le 9.10.2012 – L'avenue Louis-Weck-Reynold est un axe routier structurant de la commune. Afin de favoriser les cyclistes dans la montée, 16 places de stationnement ont disparu pour permettre le marquage d'une bande cyclable.**

Ces travaux ont été réalisés suite à la réfection de la chaussée effectuée par la Direction de l'édilité durant l'été 2012. Un revêtement phono absorbant a été posé, permettant de réduire les émissions sonores des véhicules circulant sur la chaussée et de rendre ainsi la vie des riverains plus agréable. Ces travaux entrent dans le cadre de l'assainissement au bruit routier, la Ville ayant jusqu'en 2018 pour identifier les lieux posant problème et procéder à leur assainissement.

Avec ce nouvel aménagement, on dénombre aujourd'hui 55 bandes cyclables sur le territoire de la commune, représentant un parcours de 8'080 mètres. Les bandes cyclables consistent en un marquage d'un trait jaune sur le sol, et se distinguent donc des pistes cyclables, qui sont entièrement sécurisées et séparées de la route. Il existe actuellement 2 pistes cyclables (soit 530 mètres). La Ville compte encore 19 voies de bus cyclables (3'850 mètres), où bus et cycles se côtoient sur la même voie. En dehors de ces aménagements spécifiques, les cyclistes sont également les bienvenus dans de nombreuses zones piétonnes, 30 km/h ou de rencontre.

Pour la Ville de Fribourg,

**Wieke Chanez**  
Chargée de communication

**M. Thierry Steiert**, Conseiller communal, Directeur du service de la Mobilité, se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, mardi 9 octobre entre 14h et 15h, au 026 351 74 00.